

**Rhône « Du génie écologique » : cette société veut créer  
un élevage de vers de terre unique en Europe**



La société Terrestris, spécialisée dans la valorisation des biodéchets, va lancer une antenne expérimentale d'élevage de lombrics à Oingt. Explications.  
De notre correspondant Jean Mercier - 23 avr. 2025



<https://c.leprogres.fr/economie/2025/04/23/du-genie-ecologique-cette-societe-veut-creer-un-elevage-de-vers-de-terre-unique-en-europe>

Trouver une solution locale aux déchets organiques tout en restaurant la fertilité des sols : c'est l'ambition de Terrestris, société fondée en 2019 par Vincent Ducasse et Cyril Borron et spécialisée dans le lombricompostage in situ. Contrairement aux plateformes industrielles, souvent à l'origine de nuisances olfactives importantes et de transports polluants, Terrestris valorise les biodéchets là où ils sont produits, grâce à l'action des vers de terre.

« Nous sommes pionniers dans l'utilisation de vers fousseurs, [capables d'enfourer la matière organique directement dans le sol](#). C'est du génie écologique, pour lequel nous sommes formés, explique Cyril Borron. Cette méthode permet de traiter jusqu'à 1 tonne de biodéchet par mètre carré par an tout en produisant 300 kg de lombricompost, et tout ça sans nuisances. »

## « Vigilants à ce que le projet s'intègre dans le cadre exceptionnel de Oingt »

En janvier, la mairie de Val d'Oingt avait annoncé vouloir préempter la parcelle agricole d'Oingt destinée à accueillir l'expérimentation de Terrestris. « Il s'avère que la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) n'a pas pu préempter le terrain puisque la société qui a acheté le terrain est sous statut agricole », précise Roland Chardon, premier adjoint. « Nous serons vigilants à ce que le projet s'intègre dans le cadre exceptionnel de Oingt. Nous allons maintenant dialoguer avec Terrestris pour que l'installation respecte l'environnement du village. »

## Une méthode d'élevage unique en Europe

Sur la parcelle, Terrestris prévoit une série d'expérimentations autour de l'élevage de deux espèces de vers moins connues : les endogés, qui vivent et creusent en profondeur, et les anéciques, qui remontent à la surface pour se nourrir. Pas de bâtiment ni de travaux lourds : l'élevage se fait dans le sol, de manière discrète, mais exigeante en surface. Le projet démarrera fin avril, avec un comptage initial des populations lombriciennes réalisé par un chercheur de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), pour mesurer l'effet des apports organiques sur la vie du sol. Les déchets organiques utilisés proviennent notamment des cuisines lyonnaises.

À lire aussi

>> [La loi contre le détournement des terres agricoles adoptée par l'Assemblée](#)

« Nous réactivons des méthodes anciennes pour répondre à des défis très actuels. Il y a beaucoup à faire pour revitaliser les sols lessivés du sud Beaujolais », conclut Cyril Borron.



Terrestris va expérimenter sur la parcelle au premier plan derrière la haie, bien en vue du vieux village d'Oingt. Photo Jean Mercier

Ce projet avait été présenté très favorablement par le maire au conseil municipal

« Des jeunes très sympathiques... »

Mais il s'agissait alors que la commune devienne propriétaire du terrain. Elle aurait pu avoir un pouvoir de décision par rapport à un locataire.

Mais la situation a changé : Terrestris a acheté ce terrain agricole. Les terres lui appartiennent : il sera libre de cultiver ce qu'il veut. Le PLU de Oingt ne pourra pas être invoqué par la commune car il n'y aura pas de construction. Sauf si les hangars agricoles sont autorisés ?

### **Quel impact sur les voies d'accès (transports de camions) ?**

Arrivée de 1 tonne de biodéchets par m<sup>2</sup> et par an + Départ de 300 kg de lombrics ( ? ) par m<sup>2</sup> et par an. 1 tonne correspond à 1000 kg.

*« valorise les biodéchets là où ils sont produits, grâce à l'action des vers de terre »*

*« l'élevage se fait dans le sol, de manière discrète, mais exigeante en surface »*

Sur toute la surface : pour 1000 m<sup>2</sup>, 1000 tonnes de déchets arriveront par an ? soit 1 000 000 kg ?

### ***Expérimentation pour servir à la restauration de terres polluées du sud du Beaujolais ?***

sur cette parcelle, il n'y a pas de polluants restes de vignes : il s'agit d'une prairie en herbe. L'expérimentation de terrains pollués est inadaptée sur ce terrain.

## Où seront produits ces déchets locaux ?

« *Les déchets organiques utilisés proviennent notamment des cuisines lyonnaises.* »

Les déchets de l'agglomération lyonnaise ?

Sans aucun doute, car les récoltes locales dans les villages autour de Oingt, sont et resteront en quantité infime, la CCPD ayant investi pour tous les habitants sur des composteurs individuels qui sont en train d'être installés en 2025.

En savoir plus

<https://zerodechetlyon.org/terrestres-une-reponse-a-la-gestion-des-biodechets/>

voir l'image

[https://i0.wp.com/zerodechetlyon.org/wp-content/uploads/2020/03/IMG\\_2503.jpg?w=1800&ssl=1](https://i0.wp.com/zerodechetlyon.org/wp-content/uploads/2020/03/IMG_2503.jpg?w=1800&ssl=1)

